**Chutes et escarres dans les hôpitaux suisses**

La deuxième mesure nationale des chutes et escarres en milieu hospitalier a eu lieu le 6 novembre 2012 à la demande de l'ANQ. 132 hôpitaux et groupes hospitaliers ont participé et collecté des données auprès de 13 651 patient-e-s. Les taux des chutes et escarres ont légèrement baissé par rapport à l'année précédente. Cependant, cette baisse n'a pas été confirmée par l'évaluation après ajustement aux risques. Il faut attendre les résultats de la mesure 2013 pour une affirmation plus nette.

Le taux des escarres de catégories 1 à 4\* survenues à l’hôpital a baissé par rapport à l’année précédente pour atteindre 4,4 % en 2012 (année précédente : 5,8 %). L’exclusion du degré 1 donne un taux d’escarres de catégories 2 à 4 de 1,7 % (année précédente : 2,1 %). Le taux de chutes pendant l’hospitalisation a également baissé par rapport à 2011 et était de 3,8 % en 2012 (année précédente : 4,3 %). Cependant, cette tendance à la baisse n’a pas été confirmée à l’aide de la méthode statistique tenant compte des facteurs de risques des patient-e-s. Les comparaisons ajustées au risque montrent encore une fois l’homogénéité importante des hôpitaux. Seuls six hôpitaux présentent des statistiques nettement différentes des autres.

**Comparaison internationale possible**

La méthode de mesure « International Prevalence Measurement of Care Problems » (LPZ International) de l’université de Maastricht, Pays-Bas, a été utilisée. La procédure LPZ est utilisée dans plusieurs pays européens et permet de réaliser les comparaisons correspondantes. Les deux taux d’escarres en Suisse sont bas en comparaison directe avec les mesures LPZ d’autres pays et les données présentes dans la littérature. Par contre, la fréquence des chutes survenues en hôpital est relativement élevée.

**Utilité pour les hôpitaux et les patientes hospitalisées**

Le jour de la mesure, 18 105 patientes de plus de 18 ans étaient hospitalisées dans les hôpitaux participants. Parmi eux, 13 651 ont participé à la mesure, ce qui correspond à 75,4 % (année précédente : 68,1 %). Une participation de 80 % est souhaitée pour les mesures futures, car cela augmente la comparabilité des données. Toutes les données relatives aux patient-e-s ont été collectées sous forme codifiée.

Cette mesure donne pour la deuxième fois des indications complètes sur la fréquence des chutes et escarres au niveau national. Elle continuera d’être effectuée une fois par an à l’avenir. Une répétition annuelle aide les hôpitaux à réduire du mieux possible les risques de chutes et escarres. En effet, elle leur permet de comparer régulièrement leurs propres résultats de mesure avec les résultats globaux et de prendre continuellement des mesures supplémentaires afin de réduire les chutes et escarres.

\* Les escarres survenues en hôpital sont classées comme suit : Catégorie 1 : rougeur sur la peau intacte non blanchie en cas de pression | Catégorie 2 : perte partielle de la peau | Catégorie 3 : perte de la peau | Catégorie 4 : perte complète de la peau ou des tissus.

Rapport avec graphiques